Critères de discernement d'une vocation dans l'Ordre des Carmes Déchaux Séculier

Le but de cette présentation est de répondre à la question : quels sont les principes que vous utilisez pour discerner une vocation dans l'Ordre des Carmes Déchaux Séculier ? Qui est appelé à être un carme séculier, et comment faites-vous la distinction entre ceux qui sont appelés et ceux qui ne le sont pas ? Chez les frères et les moniales, les gens ne partent pas parce qu'ils sont mauvais. Les gens ne sont pas renvoyés du monastère ou du couvent parce qu'ils sont moralement inacceptables. Être membre de l'Ordre est une vocation qui doit, pour le bien de tous, être clairement identifiée. Sinon, l'Ordre, qu'il s'agisse des frères, des moniales ou des Séculiers, s'égare et confond son identité.

Je décrirais un membre de l'Ordre Séculier de Notre Dame du Mont Carmel et de Sainte Thérèse de Jésus comme un membre pratiquant de l'Église catholique qui, sous la protection de Notre Dame du Mont Carmel et inspiré par sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix, s'engage auprès de l'Ordre à rechercher le visage de Dieu pour le bien de l'Église et du monde.

Membre pratiquant de l'Église catholique

"Membre pratiquant de l'Église catholique". J'entends par là catholique romaine, non pas en référence au rite latin mais en référence à l'unité sous la direction de l'Évêque de Rome, le Pape. La majorité des catholiques romains appartiennent au rite latin. Il existe cependant d'autres rites au sein de l'Église catholique romaine : maronite, malabar, melkite, ukrainien, etc. Il existe des communautés de l'Ordre Séculier dans chacun de ces rites. La communauté OCDS du Liban appartient au rite maronite. Le mot "pratiquant" précise quelque chose sur la personne qui peut être membre de l'Ordre Séculier. Comme critère de base pour "pratiquer" la foi catholique, je suggère la capacité de participer pleinement à l'Eucharistie avec une conscience claire. L'Eucharistie est le sommet de la vie et de l'identité catholique. C'est le point de rencontre du Ciel et de la terre. Donc, si l'on est libre de participer à ce sommet, alors les points de participation moins importants sont certainement autorisés.

Pour la plupart des cas dans le passé, cela était assez simple à déterminer. Les personnes qui entraient dans l'Ordre Séculier venaient de paroisses où les frères étaient présents ou par contact avec des frères ou des religieuses qui les recommandaient à l'Ordre Séculier. Le divorce n'était pas un facteur important dans la vie catholique. La plupart des situations étaient claires.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les choses ne sont pas toujours claires. C'est précisément là que l'Assistant spirituel peut être d'une grande aide au Conseil de la Communauté de l'Ordre Séculier dans la sélection des candidats. Je donne un exemple : une femme s'adresse à une communauté de l'Ordre Séculier. Cette femme est connue de certains membres du Conseil. Ils savent que c'est son deuxième mariage. Ils savent aussi qu'elle va régulièrement à la messe et participe aux sacrements. Le Conseil aimerait avoir des éclaircissements avant d'admettre cette personne à la formation.

Il y a quelques possibilités dans cette affaire. L'Église a annulé le premier mariage. Ou, après discernement avec son confesseur, elle et son mari vivent de manière à participer aux sacrements de l'Église. Un entretien avec l'Assistant de la Communauté permettrait de clarifier les réponses. Sans avoir besoin de trop d'explications pour respecter le droit à la vie privée et à la bonne réputation dont

jouit tout membre de l'Église, il pourrait donner son aval au Conseil qui permettrait à cette personne d'entrer dans l'Ordre Séculier[1].

L'Ordre séculier est une partie juridique de l'Ordre des Carmes Déchaux. Il est une institution de l'Église catholique romaine et est soumis aux lois de l'Église. La Congrégation Sacrée doit approuver sa propre législation. Par conséquent, une personne qui n'appartient pas à l'Église catholique ne peut pas être membre de l'Ordre Séculier. Les personnes non catholiques intéressées par la spiritualité du Carmel sont certainement les bienvenues pour participer de quelque manière que ce soit à une communauté qui les inviterait, mais elles ne peuvent pas être membres de l'Ordre Séculier.

Nous avons ici le premier élément de l'identité d'un membre de l'Ordre Séculier : une personne qui participe à la vie de l'Église catholique. Il y en a, bien sûr, d'autres, car il y a des millions de personnes qui participent à la vie de l'Église catholique et qui n'ont pas le moindre intérêt pour le Carmel.

Sous la protection de Notre Dame du Mont Carmel

Nous arrivons au deuxième élément - "sous la protection de Notre-Dame du Mont Carmel". Ce n'est pas n'importe quelle dévotion à la Vierge qui identifie une personne appelée à l'Ordre Séculier. Il y a beaucoup de chrétiens qui sont très dévoués à la Vierge et dont la vie chrétienne a un caractère marial très développé. Il y a beaucoup de chrétiens orthodoxes ainsi que des anglicans qui sont très mariaux. Il y a beaucoup de catholiques qui portent le scapulaire pour de nombreuses bonnes raisons et avec un dévouement sincère à Marie, mais qui ne sont pas appelés à être des carmes séculiers. Non seulement cela, mais il y a des gens qui viennent à l'Ordre Séculier précisément à cause de leur dévotion à Marie, au Scapulaire et au Rosaire, et qui n'ont pas la vocation d'être membres de l'Ordre Séculier.

Une expérience très fréquente dans de nombreux groupes est d'avoir une personne qui approche l'Ordre Séculier pour devenir membre, parfois un prêtre diocésain, qui est très dévoué à Marie, une personne qui a participé à de nombreux pèlerinages dans des sanctuaires mariaux à travers le monde, une personne qui est très familière avec de nombreuses apparitions et messages attribués à Marie, une véritable autorité sur les mouvements mariaux actuels. Bien souvent, ces personnes n'ont pas la moindre envie de "méditer dans leur cœur". Ils désirent rapidement devenir les "enseignants" de la communauté au sujet de la Sainte Mère et introduire, dans la Communauté, un intérêt marial tout à fait non carmélitain. Si cette personne est un prêtre, il est très difficile pour la Communauté ne pas se laisser détourner de la spiritualité mariale carmélitaine. Il y a d'autres groupes et mouvements mariaux qui pourraient être le foyer de cette personne, mais ce n'est pas l'Ordre Séculier.

En outre, au sein de la famille du Carmel thérésien, il existe un lieu pour les personnes dont la motivation première est la dévotion au Scapulaire et à Notre-Dame du Mont Carmel. Il s'agit de la Confrérie du Scapulaire Brun, ou Confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel.

Marie, pour un membre de l'Ordre Séculier, est le modèle d'une attitude et d'une disposition à l'intériorité. Elle attire et inspire le carme à un style de vie contemplatif et à comprendre la vie du Corps mystique de son fils, l'Église. C'est elle qui attire la personne au Carmel. Et, dans le programme de formation que la personne trouve en entrant au Carmel, c'est cet aspect qui doit être développé dans la personne. Donc, je dis que c'est le deuxième élément - "sous la protection de Notre Dame du Mont Carmel".

[1] Les Statuts Particuliers des Constitutions de la Province de Paris précisent « Avant l'Entrée en formation, pour les personnes dont l'état de vie n'est pas conforme aux lois de l'Église, il leur sera demandé une attestation de l'évêque ou de son délégué les autorisant à communier » (§36, SP 3).

Inspiré par Sainte Thérèse de Jésus

"Un membre de l'Ordre Séculier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Sainte-Thérèse de Jésus est un membre pratiquant de l'un des rites de l'Église catholique romaine qui, sous la protection de Notre-Dame du Mont-Carmel, est inspiré par sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix ..."

Nous avons ici le troisième élément. Je mentionne à la fois sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix, et je pourrais dire, dès le début de cette section, que j'inclus également sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ; sainte Elisabeth de la Trinité ou sainte Thérèse Bénédicte de la Croix (Edith Stein) peuvent également être comprises dedans, mais les saints tels que Thérèse et Jean de la Croix sont, ici, centraux.

Après avoir mentionné tous ces grands personnages de la tradition carmélitaine, je souligne l'importance de sainte Thérèse de Jésus, à laquelle, dans notre tradition, nous nous référons comme notre Mère sainte Thérèse. La raison en est qu'elle est celle à qui le charisme a été donné. Dans de nombreuses régions du monde, on nous connaît sous le vocable de Carmel thérésien. Saint Jean de la Croix a été le premier collaborateur de notre Mère sainte Thérèse dans la refondation spirituelle et juridique du Carmel dans cette nouvelle voie charismatique. C'est pourquoi il est appelé notre Père saint Jean de la Croix. Il m'est difficile d'imaginer un carme déchaux, quelle que soit son appartenance, qui ne soit pas attiré par l'une de ces personnes, voire par les deux, dans leur histoire, leur personnalité et, surtout, leurs écrits.

Les écrits de sainte Thérèse de Jésus sont l'expression du charisme du Carmel Déchaussé. La spiritualité du Carmel Déchaussé a une base intellectuelle très solide. Il s'agit d'une doctrine. Doctrine vient de *docere*, qui signifie "enseigner" en latin. Toute personne qui veut être membre du Carmel Déchaussé doit être une personne intéressée pour apprendre des maîtres du Carmel. Il y a trois carmes Docteurs de l'Église universelle : Thérèse, Jean et Thérèse.

Supposons qu'une personne vienne dans la Communauté. Elle a un grand amour de la Sainte Mère, et désire porter le Scapulaire en l'honneur de Marie comme un signe de dévouement à son service. Elle est très priante mais n'éprouve aucune attirance à lire ou à étudier la spiritualité du Carmel thérésien. Cette personne essaie de lire l'un des Docteurs du Carmel mais ne ressent pas l'intérêt de continuer à lire. Pour moi, c'est une bonne personne qui peut appartenir à la Confraternité du Scapulaire Brun, mais qui n'a certainement pas la vocation de l'Ordre Séculier du Carmel.

Il y a un aspect académique à la formation d'un carme thérésien. Il y a une base intellectuelle à la spiritualité et à l'identité de celui qui est appelé à l'Ordre. Et, de même que pour chaque frère et chaque moniale, chaque Séculier représente l'Ordre. Un carme qui n'a pas le goût d'étudier ou d'approfondir les racines de son identité par la prière et l'étude perd son identité et ne peut plus représenter l'Ordre. Cette personne ne parle pas non plus au nom de l'Ordre. Souvent, en écoutant un membre du Carmel parler, il devient évident qu'il n'a pas dépassé ce qu'il a entendu en formation des années auparavant.

Cette base intellectuelle est le début d'une attitude ouverte à l'étude. Elle conduit à un intérêt plus profond pour l'Écriture, la théologie et les documents de l'Église. La tradition de la lecture spirituelle, la *Lectio Divina* et le temps consacré à l'étude constituent l'épine dorsale intellectuelle de la vie spirituelle. Une bonne formation dépend d'une bonne information. Lorsque l'information est mauvaise, absente ou incorrecte, la formation s'arrête ou est retardée, ce qui entraîne une confusion chez le Séculier. Si ce Séculier, devient un Président de la Communauté OCDS, la Communauté en souffre. Cela arrive aux frères et aux religieuses, et cela arrive aussi aux Séculiers.

Cette base académique ou intellectuelle est très importante et fait cruellement défaut dans de nombreux groupes de l'Ordre Séculier. Il ne s'agit pas d'"être un intellectuel" pour être un Séculier. Il s'agit d'être intelligent dans la poursuite de la vérité sur Dieu, sur soi-même, sur la prière, sur l'Ordre et sur l'Église. L'obéissance a longtemps été associée à l'intellect et à la vertu de la foi. L'obéissance, qui

signifie ouverture à l'écoute (*ob* + *audire* en latin), est une attitude radicale de la personne pour aller au-delà de ce qu'elle sait. L'éducation vient également du latin (*ex* + *ducere*, conduire hors de). Sainte Thérèse décrit la personne des « Troisièmes Demeures » comme étant presque coincée et incapable de bouger. L'une des caractéristiques de ces personnes, qui se trouvent en permanence dans les « Troisièmes Demeures », est qu'elles veulent enseigner à tous les autres. Elles savent tout. En réalité, elles sont désobéissantes et l'on ne peut rien en tirer, c'est-à-dire qu'elles sont réfractaires et incapables d'apprendre.

Engagement envers l'Ordre

Le quatrième élément de la description est "qui s'engage dans l'Ordre". Il y a tant de catholiques engagés qui sont dévoués à Marie et même experts en sainte Thérèse, saint Jean de la Croix -- ou l'un de nos saints -- qui n'ont pas la vocation de l'Ordre Séculier. Ces personnes peuvent être des contemplatifs ou même des ermites, qui passent des heures en prière et en étude chaque jour, mais n'ont pas la vocation d'être un carme. Quel est l'élément qui différencie ces personnes de celles qui sont appelées à suivre le Christ de plus près en tant que carme séculier ?

Ce n'est ni la spiritualité, ni l'étude, ni la dévotion à Marie. En termes simples, le carme séculier est poussé à s'engager envers l'Ordre et l'Église. Cet engagement, sous la forme des Promesses, est un événement ecclésial et un événement de l'Ordre en plus d'être un événement dans la vie d'une personne qui fait ses Promesses. Il s'agit donc de toujours prendre en compte le contexte familial, professionnel et les responsabilités qui lui incombent dans sa vie personnelle. La personne qui s'engage devient alors un laïc carmélitain.

Comme je l'ai dit, c'est un événement ecclésial et un événement de l'Ordre. C'est pour cette raison que l'Église et l'Ordre ont un rôle essentiel, en union avec le candidat, dans l'acceptation et l'approbation de l'engagement de la personne. C'est aussi pour cette raison que l'Église et l'Ordre donnent les conditions et fixent les termes du contenu des Promesses. Une personne peut vouloir s'engager à certaines choses, la méditation quotidienne ou l'Office divin, par exemple. Mais l'Église, à travers l'Ordre, établit les bases et les grandes lignes de compréhension de cet engagement.

Le Séculier appartient au Carmel. Le Carmel n'appartient pas aux Séculiers. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il existe une nouvelle identité, développée à partir de l'identité baptismale, qui devient un point de référence nécessaire. Comme l'Église est le point de référence du baptisé (le baptisé appartient à l'Église), le Carmel devient le point de référence du Séculier. Plus on devient "catholique", plus on reconnaît la catholicité de l'Église. Plus on devient carme, plus on reconnaît aussi la catholicité du Carmel. En fait, la personne qui s'engage au Carmel dans l'Ordre Séculier découvre que le Carmel devient essentiel à son identité de catholique. C'est parce que les Promesses sont le moyen par lequel on devient membre de l'Ordre Séculier que la formation aux Promesses est si importante - formation initiale et formation continue.

Un aspect important de cet engagement est l'engagement envers la Communauté. Une personne qui souhaite devenir membre de l'OCDS doit être capable de former une Communauté, de faire partie d'un groupe qui se consacre à un objectif commun, de montrer de l'intérêt pour les autres membres, de les soutenir dans la poursuite d'une vie de prière et de recevoir le soutien des autres. Cela vaut également pour les personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas participer activement à une Communauté. Dans la formation de l'avenir de la Communauté, cette caractéristique sociale devrait se développer. Il y a beaucoup de personnes introverties et tranquilles, mais qui sont tout de même assez sociables et capables de former des Communautés. Et il y a beaucoup de personnes qui sont très extraverties et en même temps incapables de former une Communauté. Dans cette question, il est nécessaire de faire preuve de bon sens. Répondez à la question suivante : "Comment cette personne aidera-t-elle la Communauté à continuer à exister dans dix ans ?

Il y a aussi la question des personnes qui appartiennent à d'autres mouvements, comme, par exemple, le Nouveau Catéchuménat, les Focolari, le Mouvement Marial des Prêtres, le Renouveau Charismatique. Si l'engagement d'une personne dans d'autres mouvements n'interfère pas avec son engagement au Carmel et si cette personne n'introduit pas, dans la Communauté, des éléments qui ne sont pas compatibles avec la spiritualité de l'OCDS, il n'y a généralement pas de problème. C'est lorsque la personne détourne la Communauté de son propre objectif et de son style de vie spirituelle que les problèmes commencent. Parfois, il y a des personnes qui ont un esprit tellement confus qu'elles viennent au Carmel et parlent de Notre Dame de Medjugordje puis vont à une réunion de Medjugordje et parlent de la prière thérésienne.

Le point le plus important est que la personne doit choisir l'Ordre Séculier, et cet engagement devrait être plus important que d'autres mouvements ou groupes.

Cet engagement envers l'Église à travers le Carmel a à la fois un contenu et un but. Ceux-ci sont exprimés dans les deux derniers éléments de ma description de ce qu'est un carme séculier.

Chercher la face de Dieu

Le cinquième élément de la description est "chercher la face de Dieu". Cet élément exprime le contenu des Promesses. Je pourrais reformuler cet élément de diverses manières : "prier", "méditer", "vivre la vie spirituelle". J'ai choisi celle-ci parce qu'elle est scripturaire et exprime la nature de la contemplation - une observation émerveillée de la Parole et de l'œuvre de Dieu afin de Le connaître, de L'aimer et de Le servir. L'aspect contemplatif de la vie carmélitaine se concentre sur Dieu, reconnaissant toujours que la contemplation est un don de Dieu, et non une acquisition résultant d'un temps suffisant. C'est l'engagement à la sainteté personnelle. Le laïc carmélitain veut voir Dieu, veut Le connaître, et reconnaît que la prière et la méditation prennent désormais une plus grande importance. Les Promesses sont un engagement vers un nouveau style de vie dans lequel on s'engage vis-à-vis de Jésus-Christ dans la fidélité et l'obéissance. La personne est alors sensibilisée et sa façon de vivre, différente.

La vie personnelle du Séculier carme devient contemplative. Le style de vie change avec la croissance des vertus qui accompagnent la croissance de l'Esprit. Il est impossible de vivre une vie de prière, de méditation et d'étude sans changer. Ce nouveau style de vie met en valeur tout le reste de la vie. La majorité des membres de l'Ordre Séculier qui sont mariés, et ceux qui ont une famille, font l'expérience que l'engagement dans la vie de l'OCDS enrichit leur engagement conjugal et familial. Les hommes et les femmes de l'OCDS qui travaillent font l'expérience d'un nouvel engagement moral en faveur de la justice sur leur lieu de travail. Ceux qui sont célibataires, veufs ou séparés trouvent dans cet engagement à la sainteté une source de grâce et de force pour vivre leur vie avec dévouement et détermination. C'est le résultat direct de la recherche de la face de Dieu.

Ce qui distingue le Carmel, est-ce la prière ? J'ai souvent entendu ou lu cette question. Je ne sais jamais comment y répondre. Non pas parce que je ne sais pas ce qu'est la prière ou parce que la prière n'est pas d'une grande importance pour tout membre du Carmel, mais parce que je ne sais jamais ce que l'orateur ou l'écrivain veut justifier par cette question. Si la personne entend par prière la sainteté personnelle et la poursuite d'une spiritualité authentique qui reconnaît la suprématie de Dieu et de la volonté de Dieu pour la famille humaine, alors oui, je suis d'accord. Si la personne veut dire que, en tant que membre du Carmel, je remplis toutes mes obligations en étant fidèle à ma prière, et qu'il n'y a rien d'autre que je doive faire, alors non, je ne suis pas d'accord. La sainteté personnelle n'est pas la même chose que la recherche personnelle de la sainteté. Pour un membre baptisé de l'Église, la sainteté est toujours ecclésiale, jamais centrée sur soi-même avec de l'autosatisfaction. Je ne suis jamais le juge de ma propre sainteté (*Nemo judex in causo suo*.). Ce sont les autres.

Chercher le visage de Dieu exige une quantité incroyable de discipline dans le sens classique et originel du mot « disciple », celui qui apprend. Je dois reconnaître que je suis toujours un étudiant. Je

ne deviens jamais un maître. Je suis toujours surpris par ce que Dieu fait dans le monde. Dieu est toujours un mystère. Les indices de l'existence de Dieu m'intéressent toujours. Je les trouve dans les événements de la vie, célibataire, veuf, marié, famille, travail et retraite. Mais ils ne deviennent reconnaissables et clairs que par la prière, en observant depuis le cœur. L'appel à la sainteté est un désir ardent dans le cœur et l'esprit de celui qui est appelé à l'Ordre Séculier. C'est un engagement que le Séculier doit prendre. Le Séculier est attiré par la prière, trouvant dans la prière un foyer et une identité.

Cette prière, cette poursuite de la sainteté et cette rencontre avec le Seigneur font que le Séculier fait davantage partie de l'Église. Et, en tant que membre plus engagé de l'Église, la vie du Séculier est plus ecclésiale. Plus la vie de prière grandit, plus elle produit de fruits dans la vie personnelle de la personne (croissance de la vertu) et dans sa vie ecclésiale (apostolat).

Pour le bien de l'Église et du monde

Ceci m'amène au sixième élément de la description "pour le bien de l'Église et du monde". Il s'agit du développement le plus récent dans la compréhension de la place des Séculiers dans l'Ordre et dans l'Église. C'est le résultat du développement de la théologie de l'Église sur le rôle des laïcs dans l'Église et de l'application de cette théologie à l'Ordre. Depuis le document du Concile Vatican II sur l'apostolat des laïcs, jusqu'aux synodes - sur les laïcs en 1986 et sur la vie consacrée en 1996 (*Christifideles Laici* et *Vita Consecrata*) - l'Église a constamment souligné la nécessité d'un engagement accru des laïcs pour répondre à ses besoins et à ceux du monde. Sainte Thérèse avait la conviction que la seule preuve de la prière était la croissance dans la vertu et que le fruit nécessaire de la vie de prière était la naissance des bonnes œuvres.

Il m'arrive d'entendre un Séculier dire : "Le seul apostolat du Séculier est la prière". Le mot qui rend cette affirmation fausse est "seulement". Une attitude de prière et d'obéissance envers les documents de l'Église montre clairement que le rôle du laïc dans l'Église a changé. La Règle de vie parle de la nécessité pour chaque Séculier d'avoir un apostolat individuel. *Christifideles Laici* souligne l'importance de l'apostolat de groupe des associations dans l'Église, et l'OCDS est une association dans l'Église. De nombreux Séculiers, lorsqu'ils entendent parler d'apostolat de groupe, pensent que je parle de l'implication de toute la communauté dans quelque chose qui prend des heures chaque jour. Ce n'est pas du tout ce que signifie "apostolat de groupe". Le paragraphe 30 de *Christifideles Laici* donne les principes de base de l'"ecclésialité" pour les associations et énumère les fruits de ces principes. Le premier fruit énuméré est un désir renouvelé de prière, de méditation, de contemplation et de vie sacramentelle. Ce sont des choses "tout à fait dans la lignée du Carmel". Combien de personnes ont besoin de savoir ce que nos Docteurs de l'Église ont à dire ! Si chaque carme se consacrait à la diffusion du message de Carmel, combien de personnes ne seraient pas décontenancées dans leur vie spirituelle ! Entrez dans n'importe quelle grande librairie et voyez quelles sottises sont listées dans la section intitulée "mysticisme".

Chaque Communauté devrait répondre à la question suivante : Que pouvons-nous faire pour partager avec les autres ce que nous avons reçu en appartenant au Carmel ?

Nous, en tant que membre du Carmel, comment pouvons-nous aider à dissiper le désordre en faisant connaître ce que nous savons. Ce n'est pas une option. C'est une responsabilité. Être carme n'est pas un privilège, c'est une responsabilité, à la fois personnelle et ecclésiale.

Comme je l'ai dit au début, ce n’est pas un de ces éléments qui indique que la personne a la vocation de carme séculier. C'est l’ensemble de ces éléments qui fait la différence.